

pensions du Canada et au programme de sécurité de la vieillesse.

En vertu de ce nouveau régime, pour la première année, le revenu minimum nécessaire pour faire une contribution de 11 500 \$ s'établit à 63 888 \$. Or, très peu de nos concitoyens touchent un tel revenu. Il est intéressant de noter que, d'après les chiffres, 5 p. 100 de la population possèdent 20 p. 100 de tout le revenu. Ils bénéficient de 27 p. 100 des déductions pour contributions aux REER. Il me semble qu'une certaine injustice est inscrite dans le système des régimes enregistrés d'épargne-retraite. Il faut examiner un autre aspect de la question, car semble-t-il, à cause de mesures législatives et autres comme le projet de taxe sur les produits et services, il y a un fossé plus grand qui se creuse entre deux groupes au Canada: les riches et les très pauvres. Quant à elle, la classe moyenne est en train de disparaître.

Toutes les mesures législatives que nous avons vues semblent favoriser cette évolution. On a proposé la taxe sur les produits et services, par exemple, pour se défaire de la taxe sur les ventes des fabricants. Lorsque le Comité des finances se déplace un peu partout au Canada pour tenir des audiences, il entend les témoins dire que les personnes qui seront le plus touchées par ce type d'impôt régressif, seront celles à faible revenu ou à revenu moyen.

Encore une fois, les grandes sociétés et les riches sont ceux qui en bénéficieront. Bien sûr, on rétorque que les riches consomment davantage et que, partant, ils paieront plus de taxes. Le fait est qu'ils consacrent un pourcentage beaucoup moins élevé de leur revenu à des produits de consommation et à des services que les moins nantis. Voilà pourquoi ce régime est régressif.

Tout tend à démontrer que le gouvernement fait fi des plus nécessiteux. Ne devrions-nous pas envisager d'utiliser les régimes que nous possédons déjà, c'est-à-dire le Régime de pensions du Canada et la pension de sécurité de la vieillesse, pour que tous les Canadiens, peu importe leur niveau de revenu, vivent au-dessus du seuil de pauvreté à la retraite? Ces régimes sont là, il suffit de s'en servir.

À cause des modifications apportées au régime enregistré d'épargne-retraite, nous savons maintenant qu'il en coûtera au gouvernement entre 300 et 350 millions de dollars pendant la première année pour accorder ces

allègements fiscaux supplémentaires aux riches, car ce sont eux qui en bénéficieront. Soyons honnêtes, ce sont les riches de notre société qui profiteront de ces allègements fiscaux. Ne vaudrait-il pas mieux utiliser ces 350 millions de dollars pour verser 30 \$ ou 60 \$ de plus aux pensionnés et leur garantir du même coup une retraite plus confortable?

Quand on pense à ces exemptions fiscales de 350 millions de dollars, l'hypocrisie du gouvernement nous saute aux yeux: d'une part, il récupère la pension de vieillesse de ceux qui gagnent plus de 50 000 \$ par année, sous prétexte qu'ils n'en ont pas besoin; de l'autre, il leur offre davantage d'exemptions fiscales par l'entremise de régimes enregistrés d'épargne-retraite. Une brèche est ainsi ouverte dans l'universalité de nos programmes sociaux. Où est l'équité dans tout ça?

À la lecture des communications adressées par le gouvernement aux députés sur la question de la réforme des pensions de même que des messages qu'il leur suggère de transmettre, on relève quelques éléments clés de la réforme des pensions. Le régime actuel n'est pas équitable et doit être modifié. Aucun doute là-dessus. Il est injuste et doit être modifié. Mais quelle position prend-on dans ce projet de loi? Pour les conservateurs, le régime est injuste envers les riches. Il faut donc qu'il soit modifié pour que les nantis puissent jouir d'exemptions plus avantageuses.

D'après moi, ce n'est pas ainsi qu'il faut tenter de rétablir l'équité et modifier le régime des pensions. J'ai plutôt proposé qu'on augmente la pension de vieillesse, de sorte que le supplément de revenu garanti devienne inutile.

• (1700)

Poursuivons l'examen de ces messages. On lit que les nouvelles règles garantiront une aide fiscale plus équitable, plus souple et plus rentable. Il est encore question d'équité. Mais pour qui donc? Pour les personnes qui sont dans le besoin? Non. Pour les personnes qui ont de l'argent, il y a effectivement une certaine souplesse.

Cette aide fiscale est-elle rentable? En tout cas, pareille mesure cadre avec les visées qu'a le gouvernement de privatiser et d'éliminer progressivement l'universalité des programmes sociaux, dont la sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada, mais elle ne vient pas en aide aux personnes dans le besoin.